



*Ville de Pontivy*

## **Commission action scolaire et jeunesse**

### **Compte-rendu de la réunion du 23 mars 2011**

C2-2011-001

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS**

Mme Nelly BURLLOT, adjointe au maire  
M. Jean-Paul JARNO, conseiller municipal  
Mme Laëtitia LE DOARÉ, conseillère municipale  
Mme Stéphanie GUÉGAN, conseillère municipale

#### **ÉTAIT ABSENTE EXCUSEE**

Mlle Julie ORINEL, conseillère municipale

#### **ASSISTAIENT À LA RÉUNION**

Mme Élisabeth BROUSSE, responsable du service affaires scolaires et sportives  
Mme Catherine TRONEL, responsable du service enfance-jeunesse

#### **I- PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS**

- *Pontivy Communauté, transfert de compétence « petite enfance »*
- *Ecoles maternelles et élémentaires publiques et sous contrat d'association – Participations communes 2011*
- *Ecoles maternelles et élémentaires sous contrat d'association forfait 2011*
- *Séjour de vacances 11 – 18 ans, été 2011*

#### **II- REPARTITIONS BUDGETAIRES 2011**

##### **1- ECOLES PUBLIQUES**

###### **➤ BUDGET DE FONCTIONNEMENT**

###### **-Crédits Pédagogiques**

proposition 2011 : **35 912,70 euros** (34 768 euros en 2010)

32,38 euros/ élève, 865 élèves (31,90 euros en 2010)

208 euros/ classe, 38 classes (205 euros en 2010)

**-Crédits BCD**

proposition 2011 : **1 710 euros** (1 642,80 euros en 2010)  
45 euros / classe, 38 classes (44,40 euros en 2010)

**-Crédits spécial littérature (acquisition de dictionnaires pour cycle 3)**

proposition 2011 : **1 625 euros** (1 625 euros en 2010)

**-Crédits manuels pour les classes élémentaires**

proposition 2011: **2 887,74 euros** ( 2 792 euros en 2010)  
27,45 euros /élève (526 élèves) pour 1/5 des effectifs (27,05 euros en 2010)

**-Crédits destinés à l'acquisition de jeux pédagogiques pour les classes maternelles**

proposition 2011 : **1 644,50 euros** (1 620,45 euros en 2010)  
126,50 euros /classe (124,65 euros en 2010) (13 classes)

**-Crédits Affranchissement**

proposition 2011: **539,40 euros** (515,20 euros en 2010)  
50 timbres/école + 10 timbres/classe (11 écoles, 38 classes)

**-Crédits Garderie**

proposition 2011 : **1 080 euros** (1 065 euros en 2010)  
crédits destinés à l'achat de jeux pour les garderies scolaires

**-Crédits Classes délocalisées**

proposition 2011 : **8 761 euros** (8 357 euros en 2010)  
10,55 euros / jour x 8 jours x 12 % de l'effectif total (attribution aux enfants pontivyens)  
10,55 euros x 8 jours x (865 x 0,12)  
(10,40 euros en 2010)

**-Crédits Voyages intra-muros**

proposition 2011 : **11 245 euros** (10 964 euros en 2010)  
311 voyages :  
écoles de Pontivy : 266 voyages (aller-retour : 35 euros) soit 7 voyages par classe (38 classes)  
USEP : 45 voyages (aller-retour : 43 euros)

**-Crédits photocopieurs (contrat de location)**

proposition 2011 : **2 360 euros** (2 360 euros en 2010)

**-Crédits Réseau d'Aide et de Soutien aux Enfants en difficulté (RASED)**

proposition 2011: **1 559,20 euros** (1 546,40 euros en 2010)  
Mairie : crédits fonctionnement 828 euros, affranchissement 23,20 euros,  
Conseil Général : 708 euros\*  
(crédits 2010 : Mairie 816 euros, affranchissement 22,40 euros ; Conseil Général 708 euros)  
\*classes spécialisées : 456 euros dont 1/3 (152 euros) à reverser à la CLIS de l'école Jules Ferry; psychologue scolaire : 252 euros

**-Crédits Centre Médico-Scolaire**

proposition 2011 : **637 euros** (628 euros en 2010)

fonctionnement : 527 euros (518 euros en 2010)

contrat de maintenance du photocopieur : 110 euros

➤ **BUDGET INVESTISSEMENT 2011**

**ACQUISITIONS (8 000 euros)**

- jeux de cour 5 000 €

- matériel informatique 1 500 €

- mobilier divers écoles 1 500 €

**TRAVAUX (29 000 €)**

● **Ecole Albert Camus**

3 000 euros

● **Ecole Quinivet**

1 000 euros

● **Ecole Paul Langevin**

7 000 euros

● **Ecole René Guy Cadou**

3 000 euros

● **Ecole Marcel Collet**

8 500 euros

● **Ecole de Stival**

6 500 euros

**2- ECOLES SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION**

➤ **ECOLES PRIVEES**

**-Crédits Classes délocalisées**

proposition 2011 : 5 925 euros (5 721 euros en 2010)

identique à celle des écoles publiques

10,55 euros /jour x 8 jours x de 12% de l'effectif total (attribution aux enfants pontivyens)

**10,55 euros x 8 j x (585 x 0,12)**

A la demande des écoles privées, à répartir suivant leurs effectifs:

Saint Joseph Le Château 3 484 €

Notre Dame de Joie 1 134 €

Claude Marquet

1 307 €

**-Crédits Voyages Intra-Muros**

proposition 2011 : **6 020 euros** (5 796 euros en 2010)

7 voyages/classe dans chaque école soit 172 voyages (24,5 classes)

**-Crédits spécial littérature**

Proposition 2011 : **996 euros** (996 euros en 2010)

➤ **ECOLE DIWAN**

**-Crédits Classes délocalisées**

proposition 2011: **658 euros** (609 euros en 2010)

identique à celle des écoles publiques

10,55 euros /jour x 8 jours x de 12% de l'effectif total (attribution aux enfants pontivyens)

10,55 euros x 8 j x (65 x 0,12)

**-Crédits Voyages Intra-Muros**

proposition 2011: **857,50 euros** (845 euros en 2010)

7 voyages/classe dans l'école (3,5 classes)

**-Crédits spécial littérature**

proposition 2011 : **187 euros** (187 euros en 2010)

**-Crédits navette école Quinivet/ école J. Ferry**

proposition 2011: **4 472 euros** (4 406 euros en 2010)

**3- CREDITS COMMUNS AUX ECOLES PUBLIQUES ET AUX ECOLES SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION**

**-Crédits destinés aux Projets Innovants**

proposition 2011: total : **10 150 euros** (10 000 euros en 2010), à répartir en fonction des projets présentés

**-Crédits « Initiatives Pédagogiques Imprévues »**

Il s'agit d'une réserve destinée à contribuer au financement d'opérations à caractère imprévu dans les écoles publiques et privées.

proposition 2011 : total : **3 000 euros** (3 000 euros en 2010), à répartir en fonction des demandes formulées par les écoles

### **III- FORFAIT OGEC**

Lors de la réunion en date du 15 mars 2011 avec l'O.G.E.C, l'estimation du forfait de fonctionnement communal 2011 a été établie comme précisé dans la délibération ci-jointe.

### **IV- COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DES DIRECTIONS D'ECOLE**

Lors de la réunion de direction des écoles primaires en date du mercredi 2 février 2011, les sujets suivants ont été abordés:

► **Evolution de la carte scolaire**

A la rentrée scolaire, l'Inspection d'Académie prévoit une fermeture à l'école élémentaire Marcel Collet. La décision n'est pas définitive et sera revue en mai selon les effectifs.

► **Filière bilingue**

A compter de la rentrée scolaire 2011/2012, et à la demande des parents, les 2 classes bilingues, maternelle et élémentaire, seront regroupées à l'école Paul Langevin.

► **Regroupement des écoles Quinivet et Ferry**

Le transfert de l'école maternelle Quinivet vers Jules Ferry sera opérationnel en septembre 2013.

Un avant-projet sera présenté au bureau municipal à la mi-février avant désignation d'un maître d'œuvre. Une première concertation a eu lieu avec les directrices de ces deux écoles. D'autres suivront où seront inclus les enseignants et le personnel de service.

► **Soutien scolaire**

Madame Angélique LE GUEN est la nouvelle coordinatrice du soutien scolaire. Elle remplace Monsieur Erwann LE FRANC.

Cette année, 7 écoles sont partenaires de ce dispositif avec 55 enfants inscrits. L'encadrement est assuré par 30 lycéens et 25 bénévoles.

Par rapport à l'année précédente, le nombre d'enfants a augmenté de 17% et celui des intervenants de 41%.

► **Dictionnaire**

Suite à la réunion de juin 2010, le crédit littérature alloué aux écoles publiques d'un montant de 1 625 € sera transformé, à compter de cette année, en crédit acquisition de dictionnaires illustrés pour les élèves de CE2. La distribution de celui-ci se fera à la rentrée de septembre.

► **Journée citoyenne**

Renouvellement de cette journée citoyenne organisée par le Lion's Club, le vendredi 27 mai 2011, pour les élèves scolarisés sur Pontivy.

### ► **Journée portes ouvertes dans les écoles publiques**

Cette journée est fixée au samedi 21 mai 2011 de 9h à 12h.

### ► « Fête de l'été des écoles »

- Suppression du défilé
- Maintien d'un regroupement de toutes les écoles en juin (deuxième quinzaine)
- Proposition : cinéma de plein air ou spectacle  
Lieu : les boulevards

## **V – ANIMATION JEUNESSE**

La maison des jeunes, située quai Plessis, n'est pas encore le lieu de référence des 14 ans et plus; en effet, depuis son ouverture en décembre 2010, la fréquentation reste timide les mercredis, plus importante les samedis, le groupe investi dans la préparation du camp ski a constitué un élément moteur et quasi unique dans la vie de cet espace. Il convient donc de mettre en place une stratégie efficace en terme d'accueil et de communication.

### 1. La communication

Dans un premier temps, le service enfance jeunesse travaillera sur la conception d'une plaquette d'informations, enrichie par des interventions dans les établissements scolaires, collèges et lycées. Les animateurs auront recours à l'utilisation des outils informatiques correspondant aux habitudes du jeune public. De plus la commission souhaite engager un travail de conception d'affiches à insérer dans les panneaux d'affichage, de logo ou graphisme approprié et d'une signalétique efficace.

### 2. Les horaires d'ouverture

Actuellement ouverte de 13h30 à 17h30 les mercredis et samedis à l'année et de 13h30 à 17h30 tous les jours des vacances scolaires, il convient de revoir ces horaires et de les adapter au mieux aux habitudes des jeunes; une ouverture plus tardive nous semble mieux adaptée tout en tenant compte de la nécessité pour eux de se retrouver en famille et de remplir les obligations scolaires sportives et culturelles.

La commission propose l'amplitude suivante:

- Pendant la période scolaire: les mercredis et samedis de 14heures à 18 heures 30 et le vendredi de 16h30 à 19 heures.
- Pendant les vacances: du lundi au vendredi de 14 heures à 18 heures 30
- Une soirée sur demande des jeunes et à condition qu'elle soit accompagnée d'un projet pourra être mise en place.

Ces horaires doivent conserver leur fonction d'expérimentation, la commission examinera les fréquentations trimestrielles et étudiera des adaptations si nécessaire.

### 3. La cotisation

Une cotisation annuelle pourrait être instaurée pour responsabiliser les jeunes fréquentant la maison et fidéliser sur un plus long terme les inscrits. L'impact de chacun devrait être ainsi plus ancré dans le fonctionnement, les familles se montreraient plus participatives. L'instauration de cette cotisation sera examinée à l'issue de la première année de fonctionnement.

## **VI – Pontivy Communauté, transfert de compétence « petite enfance »**

Suite au vote du conseil communautaire le 8 février dernier, les conseils municipaux sont invités à se prononcer sur le transfert de la compétence « petite enfance », selon les termes du projet de délibération joint au présent rapport.